

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 12 janvier 2015 à 20H00, sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, DUFREGNE, CHERION, GUEULLET, RONCERET, VOLAT, JUAN mesdames EDELIN, AGUINET, DUPOUX, PARIS, FAVIER.

Excusés : madame BELMILIANI (pouvoir M JULIEN), madame DORIAT (pouvoir M CHERION), monsieur DENIS (pouvoir M DUFREGNE)

Une minute de silence est respectée en hommage aux victimes des attentats de ce début d'année.

Le procès verbal du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

1- Demande de subventions 2em tranche du contrat communal d'aménagement de bourg.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention du Conseil Général de l'Allier pour la seconde tranche du contrat communal d'aménagement de bourg concernant l'aménagement du centre bourg (place de la croix, rue des granges). Le département subventionne à hauteur de 30% ces travaux estimés à 190 000 € HT. Des fouilles archéologiques seront effectuées avant le début des travaux. Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Monsieur JOLLIVET, architecte des bâtiments de France est venu le vendredi 9 janvier 2015 avec Madame LESPIAUCQ et monsieur TRUTTMAN Maitres d'œuvre du Contrat Communal d'Aménagement de bourg à une réunion avec la commission travaux de la commune.

2- Demande de subventions travaux salle de classe - bâtiment périscolaire

Face à l'augmentation croissante du nombre d'élèves à l'école maternelle et à l'école primaire (115 élèves prévus pour la rentrée 2015-2016), la création d'une classe supplémentaire est nécessaire. Il est prévu de réaliser les travaux au premier étage de l'école primaire, à la place de l'ancien appartement. Un appel d'offre de maîtrise d'œuvre a été lancé sur le site de l'ATDA du 8 au 23 janvier.

Daniel GUEULLET rappelle sa proposition de réalisation d'un bâtiment modulaire qui par la suite aurait pu aussi servir aux associations. Ludovic JULIEN répond qu'il faut vite avancer sur le dossier pour que la salle de

classe soit prête pour la rentrée scolaire. Pour Jean Paul DUFREGNE, les associations ne sont pas oubliées, une fois la priorité scolaire et périscolaire résolue, il faudra s'intéresser à ce dossier.

Le Maire rappelle l'étude de faisabilité réalisée par l'Agence Technique Départementale de l'Allier en décembre 2014, tenant compte de la nouvelle salle de classe mais aussi de la création d'un nouveau bâtiment pour la cantine et l'accueil de loisirs à l'étroit dans leurs murs avec un préau. La cantine actuelle pourrait être transformée en salle pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

L'étude faisabilité de l'ATDA estime le coût du projet à 1 157 800 € HT, certaines prestations comme le coût du préau paraissent élevées. Thibaut VOLAT pense qu'il est nécessaire d'avoir un préau pour ce nouveau bâtiment. Jean Guy CHERION évoque des pistes d'économie avec un préau avec un système de toile tendue. Ludovic JULIEN explique que le projet et le budget seront précisés après les demandes de subventions que la commune s'engage à faire auprès de l'ETAT (DETR), du Conseil Général de l'Allier (Aide Accueil de loisirs, aide gros équipement des communes), de l'Europe (FEADER), de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier, de la MSA, de la région aussi si une aide est apparentée. Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

3- Modification du tableau des effectifs

Après avis favorable de la commission administrative paritaire du centre de gestion de l'Allier, Carole Meyzonnier passe du grade d'ATSEM de 1^{ère} classe à ATSEM principale de 2^{ème} classe. Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

4- Acquisition parcelle à Lavin

La Commune fait acquisition de la parcelle A 995 appartenant à monsieur DIAT d'une contenance de 31 m² à l'euro symbolique au lieu dit Lavin. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

5- Demande achat chemin rural

Monsieur Maurice BARICHARD a sollicité monsieur le Maire pour l'achat du chemin rural de Champcou au Moulin de Joux. Le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette demande.

6- Nomination élus référents pour l'OPAH de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais

Ces élus auront pour mission de repérer les logements vacants, indignes et des familles en difficultés, notamment liée à la précarité énergétique. Le Conseil Municipal retient les candidatures de Jean Guy CHERION et

Micheline DORIAT. Daniel GUEULLET et Sylvie EDELIN élus communautaires seront pleinement associés.

7- Nomination d'un délégué pour l'association les Fed'Arts

Ludovic JULIEN se propose pour être délégué de cette association.

8- Nouvelles activités Périscolaires

Alexandra MAZON est recrutée comme intervenante pour les NAP du 13 janvier au 6 février.

9- Démographie

Les chiffres du dernier recensement font ressortir une progression de la population de Saint-Menoux depuis une cinquantaine d'année. Elle représente depuis l'an dernier 15% de la population totale du canton de Souvigny. Pour Jean Paul DUFREGNE cela montre l'importance d'une politique liée à l'habitat et aux services.

La séance s'est achevée à 21H45.